

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 19 (1834)

Vereinsnachrichten: Second rapport de la Commission hydrographique

Autor: Choisy, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E.

S E C O N D R A P P O R T

de la Commission chargée d'organiser en Suisse des observations hydrographiques.

Session de 1834 à Lucerne.

Messieurs !

Le rapport que nous vous présentâmes l'an dernier rendoit un compte détaillé des premiers travaux entrepris par la Commission et faisoit pressentir l'importance que ces travaux étoient destinés à prendre; nous pensions alors que rien ne pourroit mettre obstacle à nos paisibles efforts: malheureusement les événemens politiques qui suivirent desi près notre session dernière et qui dès cette époque présoccupèrent tous les esprits ont rendu notre tâche difficile, si non impossible; tant qu'ils ont duré, nous avons jugé qu'elle ne pourroit être que très imparfairement accomplie et par suite nos séances ont été suspendues. Aujourd'hui nous allons les reprendre avec ardeur, pour suivre à l'intéressant mandat que nous avons reçu de vous. Notre correspondance n'a pas été cependant complètement stérile et nous avous à vous rendre compte de quelques communications importantes.

1^e. Canton de St. Gall.

Nous avons reçu communication en date du 4 Juin d'une note où sont exposés par Mr. Negrelli inspecteur

des routes, les travaux entrepris sur les eaux de ce Canton; cette note est ainsi concue:

„Les eaux qui dans le Canton de St. Gall paroissent mériter des observations suivies sont: 1^o. le Rhin, 2^o. le lac de Constance, 3^o. le lac de Wallenstadt, 4^o. la Linth, 5^o. le lac de Zürich, 6^o. la Thur. Toutes les autres eaux sont des confluens de ces courants ou lacs et ne méritent d'être placés qu'en 2^eme ligne pour les observations.”

„Voici ce qui a déjà été fait dans le Canton par rapport aux hauteurs, rapidités et températures.”

„1^o. Depuis le lac de Constance en remontant à une hauteur de dix lieues, la pente du Rhin, le lit du fleuve, ses rives ont été soigneusement nivellées, la rapidité du courant en diverses places a été mesurée, plusieurs coupes transversales ont été prises sur le fleuve pour calculer la masse d'eau en divers lieux; spécialement près de Rüthi, Meiningen, Brugg, on a placé des hypsomètres, dont les observations sont faites de concert avec les ingénieurs du Voralberg; des ordres sont donnés pour en établir un dans le voisinage de Rheinek.”

„Le nivelllement du cours du Rhin jusqu'à Schollberg sera entrepris par Mr. N..... dans le courant de l'année, et comme ce nivelllement depuis le Schollberg jusqu'à la source du fleuve a été en grande partie établi par Mr. La Nicca, on sera bientôt à même de poser le cours de ce fleuve important dans toute sa longueur depuis les Alpes au lac de Constance.”

„2^o. Mr. N..... a établi un hypsomètre sur le lac de Constance à Roschach et s'est entendu pour que les observations faites à celui de Bregenz lui fussent

„communiquées ; il espère aussi obtenir des communications analogues d'autres points du lac, comme Linz, Friedrichshafen, Ludwigshafen et Constance.”

„3^e. Sur le lac de Wallenstadt, la Linth et le lac de Zurich, les mesures hydrographiques ont depuis long-tems été prises et les observations établies par la commission fédérale de la Linth.”

„4^o. En ce qui concerne la Thur, il sera bientôt établi un hypsomètre près du port de Schwarzenbach comme au point où elle abandonne le lit montagneux pour s'étendre bientôt majestueusement dans la pleine d'Ober à Niederbüren. Mr. Negrelli possède sur le cours de ce fleuve depuis le point désigné jusqu'aux frontières de Thurgovie une bonne carte du cours et son nivellation ; il seroit à désirer qu'on pût l'observer aussi à Bisshopzell et à son entrée dans le Rhin ; mais cela regarde le Canton de Thurgovie.”

La société cantonale de St. Gall ajoute quelques réflexions à la note de Mr. Negrelli et demande à la commission de lui fournir deux Thermomètres de Desaussure à marche lente ; nous ne tarderons pas à lui répondre.

2^e. *Canton de Neuchatel.*

Mr. Louis Coulon, fils, nous a transmis des renseignemens détaillés sur les travaux dont les eaux de ce Canton ont pu être l'objet ; nous joignons aussi ces renseignemens en les transcrivant textuellement.

„Il n'y a dans le pays de Neuchatel que deux localités dont les eaux offrent assez d'importance, pour qu'il fut utile d'y créer les établissements proposés.

„La première est le bassin du lac de Neuchatel,
„la seconde est le bassin de la Reusse au val de Travers.”

„Dans la première le gouvernement de Berne avec
„l'aide du colonel Tulla, a fait non seulement pour le
„lac de Neuchatel, mais encore pour ceux de Morat
„et de Bienne, pour leurs affluens, et pour les rivières
„de la Thielle et de l'Aar, des travaux très couteux
„et très considérables, dont les plans se trouvent à
„Berne, et qu'il est question d'appliquer maintenant
„à la correction de notre système hydrographique. La
„section Neuchateloise pense donc à cet égard qu'il
„n'y auroit rien à faire, qui n'eut déjà été fait; et sous
„le rapport des observations du mouvement des eaux
„elle peut annoncer que depuis l'année 1817, ces ob-
„servations ont été faites avec suite par un particulier
„de cette ville, et depuis 1823 en outre, de la part de
„l'administration et que ces observations ont été con-
„signées graphiquement sur des tableaux que vous
„connoissez, et que l'on complete d'année en année;
„on se propose par la suite de les accompagner d'obser-
„vations hydrométriques sur les quantités d'eau ou de
„neige tombées.”

„Il a été fait aussi des sondes du lac par le Géolo-
„gue M^r de la Bèche, aidé de deux Neuchatelois, et
„depuis lors encore par une commission appellée à
„s'occuper de cet objet concurremment avec la commis-
„sion Bernoise des eaux du Jura; mais ces sondes de-
„vraient être fort multipliées pour offrir quelque chose
„de complet, et l'on va s'occuper des moyens d'en faire
„de plus nombreuses et de plus systématiques.”

„En ce qui concerne le bassin de la Reusse au val
„de Travers, il a été l'objet en 1816, d'un mémoire fort

„ intéressant de M^r. Escher de la Linth, et d'explorations longues et soignées, dont les résultats se trouvent consignés dans un grand nombre de plans et de cahiers, exécutés, ainsi que les opérations graphiques préalables, par M^r. Muller de Berne, alors arpenteur et depuis ingénieur des ponts et chaussées de ce gouvernement. Ces diverses pièces se trouvent consignées dans l'inventaire ci-joint.”

INVENTAIRE.

N°. 1 & 2. Mesure de vitesse du courant de la Reusse au moyen du réomètre de Wollmann; 2 feuilles folio.

N°. 3. Profil longitudinal du val de Travers;

1 rouleau de 9 pieds 9 pouces.

N°. 4. Profils transversaux du fond du val de Travers;

1 cahier cont^{nt}. 29 prof. fol.

N°. 5, 6 & 7. Profils longitudinaux de 3 affluens de la Reusse le Sucre, le Bieds et le Buttes;

3 feuilles en rouleau.

N°. 8. Plan et élévation des ponts du val de Travers et profils transversaux de la Reusse;

1 cahier cont^{nt}. 94 plans fol.

N°. 9. Profil longitudinal du fil de l'eau et de la ligne de moindre hauteur d'eau de la Reusse, avec indication des hauteurs des ponts, des digues, et de certains points fixes; 1 rouleau de 12 pieds.

N°. 10. Tableau des opérations trigonométriques exécutées au Val de Travers; 1 cahier 14 pag. g^d. folio.

N°. 11. Plan du Val de Travers, levé par Borel et Pellaton sous la direction de M^r. Muller

1 rouleau de 11 pieds 2 pces.

De plus 7 feuilles d'observations des hauteurs de la Reusse, faites journellement depuis Septembre 1817 en Mars 1818, sur 9 échelles établies dans autant de points différens de cette rivière.

M^r. Coulon termine sa communication en demandant aussi à la commission, si elle ne jugeroit pas à propos de confier un de ses Thermomètres aux observateurs Neuchatelois; cette demande a été accueillie par la commission avec la même faveur que les demandes analogues.

3. Mémoire sur les seiches du lac Léman.

Il nous est parvenu de Gênes un Mémoire en langue italienne intitulé, „Ragionamento sulla causa che produce il fenomeno detto seiche nel lago di Genevra. Ce Mémoire n'est point accompagné d'une lettre d'envoi, mais d'un simple billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Cette dernière circonstance nous a fait supposer que l'écrit étoit destiné au concours de 1836 et nous le réservons pour cette époque.

Telle est, Messieurs et chers Collègues, la courte énumération de nos actes depuis la dernière session; nous espérons l'an prochain vous en présenter une plus satisfaisante.

Genève, 21 Juillet 1834.

**Au nom de la commission,
le président:
H. Choisy.**